

Fantastique (genre et registre)

1/ ETYMOLOGIE

Le mot « fantastique » vient du bas-latin « phantasticus », qui est lui-même issu du grec « phantastikos » et qui signifie « irréel », « **imaginaire** ».

Il s'agit d'un adjectif formé à partir du mot grec phantasia, lequel désigne :

1° l'apparition de choses extraordinaires

2° l'imagination

Ce mot est apparu dans la langue française au XIV^{ème} siècle.

D'après son étymologie, il signifie donc : 1° relatif à l'apparition de choses extraordinaires 2° relatif à l'imagination.

2/ DEFINITION

Dans le langage courant, l'adjectif « fantastique » désigne donc quelque chose qui est **imaginaire**, qui n'existe pas dans la réalité (ex : une créature fantastique).

Cela peut aussi qualifier quelque chose qui est **étonnant** par sa grandeur, son importance, etc.

FANTASTIQUE, Se dit des œuvres où des éléments non naturels ou non vraisemblables sont intégrés au récit et peuvent recevoir une interprétation naturelle ou surnaturelle sans que le lecteur puisse en décider d'après le texte. Grand Robert de la langue française

Dans l'art ou la littérature, le fantastique se dit d'une œuvre où il y a irruption du surnaturel dans la réalité. Des événements inexplicables ont lieu et il est souvent impossible de savoir si les faits sont de l'ordre du réel ou du surnaturel. Par exemple, Maupassant est l'un des plus grands auteurs du genre fantastique, avec son livre *Le Horla* : impossible à partir de ce pseudo-journal de déterminer si le héros est fou ou réellement possédé...

Dans son Introduction à la littérature fantastique (1970), Tzvetan Todorov définit ainsi le fantastique : « *Le fantastique, c'est l'hésitation éprouvée par un être qui ne connaît que les lois naturelles face à un événement en apparence surnaturel.* » « *J'en vins presque à croire* » : voilà la formule qui résume l'esprit du fantastique. La foi absolue comme l'incrédulité totale nous mèneraient hors du fantastique ; c'est l'hésitation qui lui donne vie.

→ Un texte fantastique fait hésiter le lecteur entre une explication surnaturelle et une explication rationnelle des faits.

Les caractéristiques du fantastique

Voici quelques procédés et caractéristiques pouvant souvent être observés dans un texte fantastique : un cadre inquiétant,

- les modalisateurs de l'incertitude,
- des phrases interrogatives et exclamatives,
- des ellipses,
- des personnifications, des comparaisons et des métaphores,
- les champs lexicaux du mystère, de l'étrange, de la peur, etc.

Les grands auteurs de la littérature fantastique :

- Honoré de Balzac (*La Peau de chagrin*, *Le Chef-d'œuvre inconnu*)
- Jacques Cazotte, *Le Diable amoureux* (1772)
- Ernst Theodor Amadeus Hoffmann (1776-1822)
- Lewis,
- Le Moine (1796)
- Guy de Maupassant
- Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille* (1837)
- Gérard de Nerval Charles Nodier (1780-1844)
- Edgar Poe (1809-1849)
- Villiers de l'Isle-Adam